



Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBRE

N° 11/2025

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel
et paysager LPrNP.

Situation	Parcelle N° 9080 à Saint-Cierges
Propriétaires	Lekiaj Muhamet et Luljete
Requérant	Lekiaj Muhamet et Luljete Ch. Champ de la Pierre 7 1410 St-Cierges
Objets concernés	1 pin
Motif	L'arbre penche du côté de la parcelle voisine
Plantation compensatoire	Sapin
Date requête	25 août 2025

Affichage au pilier public du 12 septembre 2025 au 12 octobre 2025

Thierrens, le 11 septembre 2025

Lundi - mercredi - jeudi : 8h00 – 11h00
mardi : 8h00 – 11h00 / 14h00 – 19h00

021/905.09.30
bourse@montanaire.ch
www.montanaire.ch

